

De la diminution de la natalité.

Par le D^r Ney, Directeur du bureau fédéral de statistique.

La question de la diminution de la natalité n'est pas nouvelle, elle remonte à un grand nombre d'années et de siècles déjà; cette diminution n'a pas été constatée en Suisse seulement, mais bien aussi dans les autres pays de notre continent et au delà des mers et cela à des degrés variables.

1° Les faits.

Tout d'abord constatons les faits qui intéressent notre pays et pour cela jetons un coup d'œil sur les chiffres annuels du mouvement de la population, tels qu'ils résultent des publications annuelles du bureau fédéral de statistique. Nous nous contenterons d'examiner les résultats pour la période 1869 à 1919, tels qu'ils figurent au tableau n° 1.

Le nombre effectif des naissances vivantes qui était de 81.766 en 1869 oscille d'année en année, tantôt en plus, tantôt en moins, pour atteindre son maximum en 1901 avec 97.028 naissances vivantes et son minimum en 1917 avec 72.065. Ces oscillations absolues ne peuvent pas nous donner une idée du mouvement d'augmentation ou de diminution des naissances si l'on songe que la population de la Suisse a successivement progressé durant ce demi-siècle pour passer de 2.634.465 à 3.860.000 habitants en 1919. Pour nous rendre un compte plus exact de la progression de la natalité à travers les années, nous devons avoir recours au taux de natalité par rapport à la population entière ou encore par rapport au nombre des femmes en âge de concevoir. La marche de ces deux taux sera parallèle si la proportion des femmes en âge de concevoir par rapport à l'ensemble de la population est constante, ce qui est à peu près le cas pour la population suisse durant l'intervalle considéré. Nous indiquons les taux de natalité pour 1000 habitants durant les années 1869 à 1919 dans le tableau 1 précité; ce taux pouvant être mis en comparaison avec les taux de mortalité et de nuptialité calculés sur la même base. Nous constatons que le taux de natalité par rapport à la population diminue graduellement de décade en décade; il

passé successivement de 30 à 31 ‰ durant les années 1869 à 1879, à 27 et 28 ‰ durant les années 1880 à 1899, à 26 et 27 ‰ de 1900 à 1909 et de 25 à 18 ‰ durant la décade 1910 à 1919.

Nous avons dit que le phénomène de la diminution des naissances se remarque à des degrés variables dans les pays voisins et même dans ceux d'outre mer. Un coup d'œil jeté sur les tableaux 2 et 3 nous le confirme. En faisant abstraction des années 1914 et suivantes, nous constatons qu'en France le taux de natalité passe de 26,7 ‰ en 1872 à 18,6 ‰ en 1911; en Allemagne de 42,6 ‰ en 1876 à 28,3 ‰ en 1913; en Italie de 39,3 ‰ en 1876 à 31,5 ‰ en 1911; en Angleterre de 36,3 ‰ en 1876 à 23,9 ‰ en 1912, etc.

Les faits confirment ainsi la diminution graduelle de la natalité, durant le dernier demi-siècle.

2° Les causes.

Comme la vitalité et la prospérité d'un peuple dépendent de son développement, la question de l'accroissement de la population joue un grand rôle. Il y a donc lieu de s'alarmer en cas de diminution du taux de natalité et cela même avant que ce taux ne devienne inférieur au taux de la mortalité, ce qui aurait pour conséquence le dépeuplement du pays. C'est pour cela que nous devons rechercher quelles sont les causes qui influent sur le taux de natalité.

E. Levasseur, dans son ouvrage sur la population française, dit: «L'histoire de la population est étroitement liée à l'histoire générale; la population prospère et, d'ordinaire, augmente dans les temps de prospérité publique, elle s'arrête dans son développement ou même se contracte pendant les crises.» Un coup d'œil très sommaire jeté dans l'histoire nous renseignera sur les diverses phases des causes de variation de la natalité, ce qui nous permettra de les classer et de les examiner plus facilement.

a. *Aperçu historique.* Dans l'histoire biblique et l'histoire ancienne nous constatons qu'un peuple se développe s'il est ambitieux. Cette ambition se résume dans les trois moments principaux de la richesse croissante,

de la puissance et du bonheur. Il fallait pour le développement d'un peuple que les hommes qui le composaient fussent possesseurs de terres fertiles, productives de moissons abondantes, et qu'ils fussent secondés par des épouses fécondes qui donnaient à leurs seigneurs et maîtres des fils vigoureux et vaillants, des bras pour l'agriculture et des soldats pour les armées conquérantes; le bonheur se trouvait alors dans la conception de la famille et de la religion. Au contraire, les peuples décadents se faisaient remarquer par la paresse, le luxe, la débauche et l'asservissement qui détruisaient le sentiment de la famille et la recherche de son accroissement, ce qui donnait aussi plus d'importance aux pertes résultant des guerres et des épidémies.

Dans le moyen-âge, on constate que les aspirations générales des peuples sont la simplicité des mœurs et la vivacité du sentiment religieux, on devrait en conclure à une augmentation rapide de la population, ce qui aurait été le cas sans les grandes guerres de l'époque qui viennent mettre un frein au développement de la population en même temps que l'apparition de grandes épidémies, notamment la terrible peste du XIV^e siècle. La période de l'histoire la plus intéressante en enseignements sur le problème de la population est celle des temps modernes. Le XVI^e siècle favorise le développement de la population par la Réforme et par les conséquences de la découverte de l'Amérique; la première met un frein à la vie de luxe et de plaisirs qui se généralisait, tandis que ces dernières ouvrent des horizons nouveaux qui laissent entrevoir la possibilité d'une émigration intense en vue des colonisations. Par la législation de l'Ehekonsens en Allemagne et la loi des pauvres en Angleterre, on rend dans ces deux pays le mariage plus difficile à certaines classes de la population, ce qui entraîne une diminution des naissances par contrainte législative. Les XVII^e et XVIII^e siècles voient la procréation stimulée par l'extension des colonisations et par la guerre (la guerre de trente ans entre autre); il faut remplacer les vides qui se forment, et, par là même, la natalité est en hausse jusqu'à la fin du 18^e siècle, soit jusqu'à l'apparition du traité de l'Essai sur le principe de population, de Malthus, en 1798. L'apparition de ce volume est un point capital dans l'étude du développement de la population, il introduit une cause nouvelle de la diminution de la natalité, savoir la contrainte morale.

Dans la seconde moitié du 18^e siècle, la question de la population avait été fort discutée: il s'agissait de savoir si la population s'était accrue depuis l'antiquité. Les avis étaient partagés, mais les théoriciens et les économistes étaient d'accord pour conclure qu'une population nombreuse était partout et toujours désirable (voir l'orbonnais, Necker, Sonnenfelds, Rousseau, Süssmilch, Mirabeau, etc.). Il fallut l'intervention de l'économiste

anglais Malthus, qui passait alors pour le premier des économistes, pour détruire les hypothèses de l'école du 18^e siècle et proclamer la thèse que la population se règle d'après les subsistances.

La théorie de Malthus se résume dans les 2 propositions suivantes: 1. Nous pouvons tenir pour certain que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va en doublant tous les 25 ans et croît de période en période selon une progression géométrique. 2. Les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique.

Les adeptes de Malthus, et ils furent nombreux, conclurent de suite à une limite de la procréation, et, par suite, à une restriction dans le mouvement de la population. On vit des fanatiques aller au delà de la pensée de Malthus en adoptant les théories du Néomalthusianisme. Malthus lui-même a dit: «C'est méconnaître entièrement mes principes que de me représenter comme un ennemi de la population; quand je recommande de ne pas faire naître plus d'enfants que le pays n'en peut nourrir, c'est précisément afin qu'il nourrisse tous ceux qui naissent.»

Telles sont, brièvement résumées, les diverses phases du mouvement de la population résultant de l'histoire.

* * *

b. Situation actuelle. Voyons maintenant plus spécialement la situation de notre population suisse durant le dernier demi-siècle et recherchons les influences qui agissent tout spécialement sur le taux de natalité durant cette époque. Nous ferons fréquemment usage dans la suite des résultats qui sont renfermés dans le 1^{er} volume du recensement fédéral de la population de 1910, aux chapitres VIII Accroissement de la population, IX Natalité et migrations, X Origine.

Si nous reprenons le tableau 1 et que nous nous arrêtons aux résultats concernant non seulement les naissances, mais encore les mariages et les décès, nous constatons que les *mariages*, en nombres absolus, suivent une marche ascendante au début de la période, ils atteignent leur maximum en 1875 pour diminuer assez rapidement jusqu'en 1880. Dès lors ils progressent de nouveau mais plus lentement pour atteindre un nouveau maximum en 1912. La guerre apporte une diminution qui a son minimum en 1915. Le taux des mariages reste presque constamment entre le 7 et le 8 ‰ de la population, à part l'année 1875 qui indique un maximum de 9 ‰ et les années de guerre avec un minimum de 5 ‰ en 1915. Les *décès*, en nombres absolus, forment une ligne en zigzags dont la tendance générale est une diminution, à l'exception des deux années 1871 et 1918 qui ont souffert d'épidémies. La courbe représentative du taux de mortalité nous fournit les mêmes renseigne-

ments qui permettent de conclure que durant la période de 1869 à 1918, le taux de mortalité va en diminuant à l'exception des deux années d'épidémies après guerre.

Or si nous admettons le principe énoncé par Adam Smith, dans son étude sur la richesse des nations, principe qui dit: «La marque la plus décisive de la prospérité d'un peuple est l'augmentation du nombre de ses habitants», nous devons en conclure que la diminution de la mortalité constatée dans la période de 1869 à 1918 est un bienfait alors que la diminution constante du taux de natalité est déplorable.

La diminution du taux de mortalité est la conséquence des progrès réalisés dans l'hygiène, la salubrité et les améliorations de logement et d'existence de la population. Les causes et les conséquences à tirer de la diminution du taux de natalité sont d'ordre économique, sociale et moral. Les auteurs qui ont cherché à étudier ces causes sont nombreux, nous citerons entre autres: «Wolf, Geburtenrückgang; van der Smissen, La population; Bertillon, dans plusieurs de ses travaux, etc.». Il ressort de toutes ces études que l'action des diverses causes est si complexe qu'il est impossible de définir la valeur de chacune d'elle. Nous ne pouvons donc qu'en esquisser les théories sans être en mesure d'en fournir les preuves statistiques et mathématiques, car ces dernières, par suite de leur combinaison, ne permettent pas de déterminer la part incombant à chacune de ces causes séparément.

Les causes et influences d'ordre économique s'adaptent dans leur généralité avec les diverses conditions économiques du pays. Pour la Suisse, nous pouvons définir la situation économique générale pour la période de 1869 à 1919 en disant qu'elle est caractérisée, d'une part, par une diminution croissante de l'agriculture, et, d'autre part, par une augmentation de l'industrie, du commerce et des transports. On trouve en effet que sur 1000 personnes actives, lors des recensements de 1870 à 1910, le nombre de celles qui appartenaient à l'agriculture tombe successivement de 451 en 1870, à 407 en 1880, 388 en 1888, 316 en 1900 et à 270 en 1910. Au contraire, pour l'industrie la proportion passe successivement de 417 à 440, 441, 472 et 478; pour le commerce de 58, 72, 75, 96 à 115 et pour les transports de 15 à 22, 29, 42 et 50. Nous constatons que c'est le développement de l'industrie, du commerce et des transports qui donne la note prépondérante à la situation économique générale. Cette situation, favorable au début des années 1870 à 1880, fut suivie d'une crise économique dans la période de 1880 à 1888 pour reprendre avec plus de force et atteindre son maximum dans la première partie de la période 1900 à 1910, pendant laquelle nos affaires commerciales ont atteint un chiffre inconnu jusqu'alors, et pour se terminer par le désastre de la guerre.

Or si le mouvement de la population en ce qui concerne les mariages s'adapte à la situation économique, nous devrions avoir, à partir de 1870, un mouvement ascendant dans la première décade, une diminution marquée dans la seconde décade, puis une nouvelle augmentation, à partir de 1890, avec maximum dans la décade 1900 à 1910, et une grande dégringolade à partir de 1914. Le graphique concernant le taux des mariages contractés est assez conforme, avec atténuations, à nos prévisions. Mais si, par contre, le mouvement des naissances est vraiment influencé par le nombre des mariages contractés l'année précédente, la courbe du taux de natalité devrait correspondre à celle des mariages déplacée d'une année. Nous sommes obligés de reconnaître que les mariages eux-mêmes n'exercent qu'une influence limitée sur la courbe de natalité.

D'autre part, le développement de l'industrie et du commerce a pour conséquence d'attirer les jeunes forces vers les villes au détriment de la campagne. L'abandon de la campagne devait avoir pour conséquence une augmentation de la natalité pour remplacer les éléments émigrés vers les villes; c'est ce que nous constatons, puisque durant la période 1891 à 1910 nous relevons pour l'ensemble de la Suisse un taux moyen de naissances pour 1000 habitants de 29,1 pour la période 1891 à 1900 et de 27,8 pour la période de 1901 à 1910; alors que pour ces deux mêmes périodes les chiffres sont respectivement de 28,7 et 24,9 pour les villes, donc inférieurs à la moyenne pour la Suisse, et de 29,2 et 28,7 pour la campagne, donc supérieurs à la moyenne pour la Suisse. Nous avons également pour la même période de 1891 à 1910 les résultats suivants:

	Taux de natalité en ‰ de la population	
	de 1891 à 1900	de 1901 à 1910
Districts industriels . . .	29,2	27,0
» mixtes	29,1	28,8
» agricoles	28,7	29,9

Si nous avons expliqué la différence entre la natalité plus grande à la campagne qu'à la ville, nous pouvons comprendre les résultats des districts agricoles et l'augmentation de leur taux de natalité pour la période de 1901 à 1910; de même nous pouvons expliquer la natalité moindre dans les districts industriels par le fait du développement toujours croissant de l'industrie, laquelle facilite un engagement plus considérable de main-d'œuvre féminine qui échappe aux devoirs matrimoniaux pour pouvoir jouir de son gain à la fabrique et de sa liberté après les heures de travail, de là une restriction dans la procréation.

Nous pouvons combiner la question économique avec la question de langue et de religion pour l'ensemble de la population suisse. Nous avons calculé pour la même

période de 1891 à 1900 les taux de natalité pour 1000 habitants, de même que les taux de fécondité légitime et illégitime (le taux de fécondité légitime ou illégitime indique le nombre de naissances légitimes ou illégitimes pour 1000 femmes mariées ou non mariées en âge de fécondité). Ces taux figurent dans le tableau IV.

Le trait marquant de ce tableau est le taux de fécondité légitime plus élevé pour la population catholique que pour la population protestante. Ce fait est-il dû à la religion seule ou est-il la conséquence d'autres phénomènes économiques et sociaux qui se rattachent à la composition de la population catholique ? Si nous songeons que pour les deux pays voisins, l'Italie et la France, tous deux de religion catholique, le taux de natalité est beaucoup plus élevé en Italie qu'en France, où il est très bas, nous devons forcément attribuer une part assez forte à la composition économique et sociale différente pour la population catholique suisse que pour la population protestante suisse.

Les variations du taux de natalité et de fécondité d'après la langue sont instables et de moindre importance.

On peut se demander si le taux de natalité est influencé par l'origine et la race de la population. L'envahissement de la population étrangère durant les années 1870 à 1914 a-t-il eu une influence sur la diminution de la natalité ? Cette influence a son expression dans les résultats du recensement de la population de 1910, 1^{er} volume. On y lit «L'excédent de la natalité dans la population indigène reste bien inférieur à l'accroissement naturel de la population étrangère, la cause de ce phénomène réside dans la plus forte natalité et la mortalité plus faible constatées chez les étrangers. Le taux général de natalité des étrangers s'est élevé dans la période de 1900 à 1910 à 29,3 ‰ et la natalité des ressortissants suisses par contre à 26,6 ‰ en moyenne annuelle. Cependant les étrangers n'accusent pas pour cela une plus grande fécondité. Au contraire, si l'on détermine le nombre des naissances légitimes pour 1000 femmes mariées en âge de fécondité, on trouve pour la période 1900 à 1910 que 1000 Suissesses mariées de l'âge de fécondité ont donné le jour à 211 enfants légitimes en moyenne par année et 1000 étrangères mariées de même âge à 200 enfants seulement.» La différence apparente est donc causée par la différence de composition des deux populations suisse et étrangère quant au point de vue de l'âge et du sexe.

Une confirmation de ce qui précède nous est fournie par le fait que d'après le recensement de 1910 on comptait par ménage d'origine suisse 2,32 enfants vivant avec leurs parents et par ménage étranger 1,94 seulement. On a enregistré également dans 14 districts représentant les caractères généraux de la Suisse les proportions suivantes sur 100 ménages.

	En tout	d'origine	
		suisse	étrangère
Ménages sans enfants . . .	25	23,6	30,1
» avec 1 enfant . . .	23	22,6	26,1
» » 2 enfants . . .	20	20,2	20,6
» » 3 » . . .	13	13,5	11,4
» » 4 » . . .	8	8,2	6,0
» » 5 » . . .	5	5,1	3,1
» » 6 » . . .	3	3,2	1,4
» » 7 et plus . . .	3	3,6	1,3

On ne peut pas dire non plus qu'une faible natalité soit une preuve de dégénérescence de la race. Les pays belligérants dans lesquels la natalité était la plus basse en ont assez donné le démenti. Du reste, si tel était le cas, une des manifestations de cette dégénérescence devrait être une augmentation de la mortinatalité, ce qui n'est pas le cas non plus. Nous devons donc conclure que la déchéance d'une race est bien l'effet de certaines tendances de la civilisation et de certaines notions qui tendent à se généraliser. Nous signalons spécialement : le confort, l'enrichissement, le luxe, la diminution du travail, les salaires élevés, le renchérissement de la vie, etc. Toutes ces causes concourent dans une mesure plus ou moins variable à la restriction des naissances.

Même le développement de l'hygiène et les progrès des sciences médicales qui ont une influence directe sur la mortalité contribuent à un abaissement du nombre des naissances. En effet, l'influence favorable exercée sur la mortalité se traduit par une augmentation du nombre de la population, ce qui n'est pas synonyme d'un accroissement de la natalité. L'accroissement de la population par suite d'une diminution de la mortalité n'est pas un stimulant à la procréation. En augmentant la durée de vie de la population, on retarde l'âge du mariage, soit que la crainte de mourir sans laisser de postérité en soit atténuée, soit que la conservation à la vie de parents âgés et incapables de travailler nécessite de la part d'enfants en âge de contracter mariage des secours qui les empêchent d'économiser leur dot et retarde leur mariage.

Le développement scientifique et intellectuel d'un peuple devrait, semble-t-il, concourir à son accroissement en augmentant la facilité de production qui est une cause d'enrichissement. Il devrait par cela même contribuer à une augmentation de la population, soit à une procréation plus forte, tandis qu'au contraire nous constatons le plus souvent un fléchissement de la natalité. Ce phénomène s'explique par le fait que le niveau intellectuel du peuple s'élevant, celui-ci est amené à raisonner davantage ; il en arrive à calculer le coût de l'existence, il devient économe et prévoyant, et surtout il désire par ambition voir ses enfants s'élever dans une classe sociale supérieure, il est effrayé des dépenses futures qu'il devra

faire pour élever sa progéniture et de là à la restreindre il n'y a qu'un pas.

La vulgarisation de théories et de connaissances médicales par certains médecins a conduit également le peuple des classes moins cultivées à la restriction volontaire et libre de la natalité.

Bref, comme on le voit, les influences tant d'ordre économique, que social ou moral ne manquent pas. Nous ne devons donc pas nous étonner non plus si ces influences sont variables également suivant les lieux où elles s'exercent. C'est pour cela que nous trouvons des différences très marquées dans notre pays, suivant les cantons, les districts et même les communes. Je ne présenterai que brièvement les remarques générales concernant les cantons, celles concernant plus spécialement les villes faisant l'objet d'un travail spécial du Dr Thomann.

Le chiffre de fécondité légitime a été également établi pour chaque période décennale de 1871 à 1910 et pour chaque canton (voir tableau V).

On constate une diminution de la fécondité légitime à travers les quatre périodes décennales dans les cantons de Genève, Thurgovie, Appenzell-Ext., Bâle-Ville, Vaud, Schaffhouse, Neuchâtel, Bâle-Campagne et Berne.

Les cantons de Glaris, Zurich, Zoug, Tessin, Argovie, Schwyz, Soleure, Nidwalden et Uri présentent un minimum dans la période 1881 à 1890, une augmentation, de 1890 à 1900, et une nouvelle diminution, de 1901 à 1910.

Les cantons de Lucerne, Obwalden, Appenzell-Int. et Fribourg sont en diminution de 1881 à 1890, pour augmenter ensuite graduellement dans les 2 décades suivantes. Le canton de St-Gall diminue durant les 3 premières décades pour augmenter dans la quatrième.

Le canton du Valais ne varie presque pas du tout.

Un fait qui mérite en outre d'être relevé c'est l'écart entre le chiffre de fécondité légitime le plus faible et le plus fort, divergence qui va s'accroissant d'une période décennale à la suivante. Les deux extrêmes sont successivement

de 1871 à 1880	Genève (le plus bas)	168	et Uri (le plus fort)	334
» 1881 à 1890	»	»	143 et Fribourg	» 298
» 1891 à 1900	»	»	137 et Uri	» 346
» 1901 à 1910	»	»	115 et Uri	» 325

Dans l'examen qui précède j'ai passé sous silence la décade 1910 à 1919. Cette période a été influencée par la guerre mondiale qui a eu ses efforts également

sur notre pays par des mobilisations successives, l'épidémie de grippe et la grande crise économique dans laquelle nous venons d'entrer. Nous retrouvons durant toute cette période à des degrés encore plus élevés les effets des diverses influences déjà citées. Nous ne nous attarderons pas à un examen plus approfondi des effets de cette calamité en constatant seulement que la guerre est de tous les maux celui qui a le plus d'influence sur le mouvement et le développement d'un peuple.

* * *

Des mesures législatives pourraient-elles modifier l'abaissement de la natalité?

L'introduction dans nos lois de mesures accordant des facilités aux familles nombreuses est à approuver. Des semblables mesures existent en partie dans certains cantons, elles consistent principalement à dégrever le budget des familles nombreuses par des diminutions pour charge de famille, dans les sommes imposables; dans d'autres cantons l'assurance infantile est subventionnée par l'Etat. Il est à souhaiter que la mise en vigueur du projet de loi sur l'invalidité, la vieillesse et les survivants vienne apporter un soulagement aux soucis des pères de familles nombreuses. La création d'une assurance obligatoire des enfants mineurs, dont le coût devrait être supporté par l'ensemble des contribuables, serait la mesure la plus efficace.

Dans le domaine législatif également, on entend dire que l'immigration des étrangers devrait être rendue plus difficile; nous croyons qu'au point de vue de l'augmentation de la population et de son développement il y a lieu non pas de chasser l'élément étranger actif qui vient chez nous pour travailler et accroître notre production, mais bien de lui faciliter son établissement et son assimilation qui conduirait à une naturalisation. Ce qu'il nous faut éviter, c'est l'envahissement d'éléments étrangers qui viennent chez nous pour y semer le désordre ou y séjourner en consommateurs et qui quittent le pays en oubliant de payer leur consommation.

* * *

Je termine en disant que dans l'intérêt d'une population saine et prospère, qui se renouvellerait dans des conditions favorables et normales, il nous faut revenir à plus de simplicité et à une production plus grande en augmentant la durée du travail; il faut également que l'idée de la famille devienne un sentiment plus cher; en suivant ces principes, nous ne pourrions que contribuer au développement de la population par une mortalité plus faible et une natalité plus grande.

Tableau I.

Suisse.

Années	Population calculée pour le milieu de l'année	Mariages	Naissances vivantes	Décès sans les mort-nés	Excédent de naissances par année	Mort-nés	Pour 1000 habitants				
							Mariages	Naissances vivantes	Décès sans les mort-nés	Excédent de nais- sances	Mort-nés
1869	2.634.468	19.128	81.766	67.149	14.617	?	7,3	31,0	25,5	5,5	
1870	2.648.962	18.641	79.208	68.762	10.446	4.092	7,0	29,9	26,0	3,9	1,5
1871	2.664.349	19.514	77.633	74.002	3.631	3.996	7,3	29,1	27,8	1,3	1,5
1872	2.680.530	21.212	80.329	59.758	20.571	3.984	7,9	30,0	22,3	7,7	1,5
1873	2.698.397	20.649	80.572	61.676	18.896	3.923	7,7	29,8	22,9	7,0	1,5
1874	2.721.542	22.655	83.051	60.845	22.206	3.867	8,3	30,5	22,4	8,1	1,4
1875	2.733.980	24.629	87.579	66.113	21.466	4.227	9,0	32,0	24,2	7,8	1,5
1876	2.748.930	22.376	90.786	66.819	23.967	3.809	8,1	33,0	24,3	8,7	1,4
1877	2.764.930	21.871	89.244	65.353	23.891	3.617	7,9	32,2	23,6	8,6	1,3
1878	2.780.563	20.590	87.833	65.311	22.522	3.593	7,4	31,0	23,5	8,1	1,3
1879	2.801.767	19.450	86.180	63.651	22.529	3.512	6,9	30,7	22,7	8,0	1,3
1880	2.827.572	19.413	84.165	62.223	21.942	3.248	6,9	29,7	22,0	7,7	1,1
1881	2.835.820	19.425	85.142	63.979	21.163	3.361	6,8	30,0	22,6	7,4	1,2
1882	2.836.831	19.414	82.689	62.849	19.840	3.298	6,8	29,1	22,1	7,0	1,2
1883	2.848.445	19.696	81.974	58.733	23.241	3.223	6,9	28,8	20,6	8,2	1,1
1884	2.861.238	19.898	81.571	58.301	23.270	3.223	7,0	28,5	20,4	8,1	1,1
1885	2.874.038	20.105	80.349	61.548	18.801	3.230	7,0	27,9	21,4	6,5	1,1
1886	2.886.832	20.080	80.763	60.061	20.702	3.379	7,0	28,0	20,8	7,2	1,2
1887	2.899.626	20.646	81.287	58.939	22.348	3.374	7,1	28,0	20,3	7,7	1,2
1888	2.912.420	20.706	81.098	58.229	22.869	3.346	7,1	27,8	20,0	7,8	1,1
1889	2.925.214	20.691	81.176	59.715	21.461	3.103	7,1	27,7	20,4	7,3	1,1
1890	2.938.009	20.836	78.548	61.805	16.743	3.072	7,1	26,7	21,0	5,7	1,0
1891	2.965.053	21.264	83.596	61.183	22.413	3.125	7,2	28,2	20,6	7,6	1,1
1892	3.002.263	21.884	83.125	57.178	25.947	3.140	7,3	27,7	19,0	8,6	1,0
1893	3.039.472	21.884	84.897	61.059	23.838	3.203	7,2	27,9	20,1	7,8	1,1
1894	3.076.682	22.188	84.142	61.885	22.257	3.175	7,2	27,3	20,1	7,2	1,0
1895	3.113.891	22.682	84.973	59.747	25.226	3.211	7,3	27,3	19,2	8,1	1,0
1896	3.151.101	23.784	88.428	56.096	32.332	3.246	7,6	28,1	17,8	10,3	1,0
1897	3.188.310	24.954	90.078	56.399	33.679	3.291	7,8	28,3	17,7	10,6	1,0
1898	3.225.520	25.114	91.793	58.914	32.879	3.391	7,8	28,5	18,3	10,2	1,1
1899	3.262.729	25.412	94.472	57.591	36.881	3.422	7,8	29,0	17,7	11,3	1,0
1900	3.299.939	25.537	94.316	63.606	30.710	3.379	7,7	28,6	19,3	9,3	1,0
1901	3.340.984	25.378	97.028	60.018	37.010	3.607	7,6	29,0	18,0	11,0	1,1
1902	3.384.769	25.078	96.481	57.702	38.779	3.512	7,4	28,5	17,0	11,5	1,0
1903	3.428.554	25.283	93.824	59.626	34.198	3.295	7,4	27,4	17,4	10,0	1,0
1904	3.472.339	25.502	94.867	60.857	34.010	3.433	7,3	27,3	17,5	9,8	1,0
1905	3.516.124	26.272	94.653	61.800	32.853	3.404	7,5	26,9	17,6	9,3	1,0
1906	3.559.909	27.298	95.595	59.204	36.391	3.376	7,7	26,9	16,6	10,3	0,9
1907	3.603.694	27.660	94.508	59.252	35.256	3.188	7,7	26,2	16,4	9,8	0,9
1908	3.647.479	27.634	96.245	57.697	38.548	3.223	7,6	26,4	15,8	10,6	0,9
1909	3.691.264	27.470	94.112	59.416	34.696	3.184	7,4	25,5	16,1	9,4	0,9
1910	3.735.049	27.346	93.514	56.498	37.016	3.155	7,3	25,0	15,1	9,9	0,8
1911	3.776.000	27.809	91.320	59.619	31.701	2.865	7,4	24,2	15,8	8,4	0,8
1912	3.818.000	27.843	92.196	54.102	38.094	2.975	7,3	24,2	14,3	10,0	0,8
1913	3.863.000	26.841	89.757	55.427	34.330	2.846	6,9	23,2	14,3	8,9	0,7
1914	3.868.000	22.245	87.330	53.629	33.701	2.798	5,8	22,6	13,9	8,7	0,7
1915	3.847.000	19.527	75.545	51.524	24.021	2.386	5,1	19,6	13,4	6,2	0,6
1916	3.848.000	22.251	73.660	50.623	23.037	2.225	5,8	19,2	13,2	6,0	0,6
1917	3.861.000	23.254	72.065	53.306	18.759	2.060	6,0	18,7	13,8	4,9	0,5
1918	3.861.000	26.117	72.658	75.034	— 2.376	2.226	6,8	18,8	19,4	— 0,6	0,6
1919	3.860.000	30.751	72.125	54.932	17.193	2.080	8,0	18,7	14,2	4,5	0,5

Natalité et mortalité en Suisse, France, Angleterre, Allemagne et Italie de 1871 à 1919*).

Taux par 1000 habitants.

Tableau II.

Années	Suisse		France		Angleterre		Allemagne		Italie	
	Naissances	Décès	Naissances	Décès	Naissances	Décès	Naissances	Décès	Naissances	Décès
1871	29,1	27,8	22,9	35,1	35,0	22,6	35,9	31,0	36,9	29,0
1872	30,0	22,3	26,7	22,0	35,6	21,3	41,1	30,6	37,8	30,6
1873	29,9	22,9	26,0	23,3	35,1	21,0	41,3	29,9	36,2	29,9
1874	30,5	22,4	26,2	21,4	36,0	22,2	41,8	28,4	34,9	30,3
1875	32,0	24,2	25,9	23,0	35,4	22,7	42,3	29,3	37,8	30,6
1876	33,0	24,3	26,2	22,6	36,3	20,0	42,6	28,1	39,3	28,6
1877	32,2	23,6	25,5	21,6	36,0	20,3	41,6	28,0	37,1	28,1
1878	31,6	23,5	25,2	22,5	35,6	21,6	40,5	27,8	36,3	28,8
1879	30,7	22,7	25,1	22,5	34,7	20,7	40,5	27,3	37,9	29,4
1880	29,7	22,0	24,6	22,9	34,2	20,5	39,1	27,5	34,0	30,6
1881	30,0	22,6	24,9	22,0	33,9	18,9	38,5	26,9	38,1	27,5
1882	29,1	22,1	24,8	22,2	33,8	19,6	38,7	27,2	37,1	27,5
1883	28,8	20,6	24,8	22,2	33,5	19,6	38,0	27,3	37,2	27,6
1884	28,5	20,4	24,7	22,6	33,6	19,7	38,7	27,4	39,0	26,9
1885	27,9	21,4	24,3	22,0	32,9	19,2	38,5	27,2	38,5	26,9
1886	28,0	20,8	23,0	22,5	32,8	19,5	38,5	27,6	36,9	28,7
1887	28,0	20,3	23,5	22,0	31,9	19,1	38,3	25,6	38,9	28,0
1888	27,8	20,0	23,1	21,9	31,2	18,1	38,0	25,1	37,5	27,5
1889	27,7	20,4	23,0	20,7	31,1	18,2	37,7	25,0	38,2	25,6
1890	26,7	21,0	21,8	22,8	30,2	19,5	37,0	25,6	35,8	26,3
1891	28,2	20,6	22,6	22,9	31,4	20,2	38,2	24,7	37,1	26,1
1892	27,7	19,0	22,3	22,8	30,4	19,0	36,9	25,3	36,2	26,2
1893	27,9	20,1	22,8	22,5	30,7	19,2	38,0	25,8	36,5	25,2
1894	27,3	20,1	22,3	21,2	29,6	16,6	37,1	23,5	35,5	25,0
1895	27,3	19,2	21,7	22,2	30,3	18,7	37,3	23,4	34,9	25,1
1896	28,1	17,8	22,5	20,0	29,6	17,1	37,5	22,1	34,8	24,1
1897	28,3	17,7	22,5	19,5	29,6	17,4	37,2	22,5	34,7	21,9
1898	28,5	18,3	21,8	20,9	29,3	17,5	37,3	21,7	33,5	22,9
1899	29,0	17,7	21,9	21,1	29,1	18,2	37,0	22,6	33,9	21,0
1900	28,6	19,3	21,4	21,9	28,7	18,2	36,8	23,2	33,0	23,8
1901	29,0	18,0	22,0	20,1	28,5	16,9	36,9	21,8	32,5	22,0
1902	28,5	17,0	21,6	19,5	28,5	16,3	36,2	20,6	33,4	22,2
1903	27,4	17,4	21,1	19,3	28,5	15,5	34,9	21,1	31,7	22,4
1904	27,3	17,5	20,0	19,4	28,0	16,3	35,1	20,6	32,9	21,2
1905	26,9	17,6	20,6	19,6	27,3	15,3	34,0	20,8	32,7	22,0
1906	26,9	16,6	20,5	19,9	27,2	15,5	34,1	19,2	32,1	20,9
1907	26,2	16,4	19,7	20,2	26,5	15,1	33,2	19,0	31,7	20,9
1908	26,4	15,8	20,1	18,9	26,7	14,8	33,0	19,0	33,7	22,8
1909	25,5	16,1	19,5	19,1	25,8	14,6	32,0	18,1	32,7	21,7
1910	25,0	15,1	19,6	17,8	25,1	13,5	30,7	17,1	33,3	19,9
1911	24,2	15,8	18,6	19,4	24,3	14,6	29,5	18,2	31,5	21,4
1912	24,2	14,2	18,9	17,5	23,9	13,3	29,1	16,4	32,4	18,2
1913	23,2	14,3	18,8	17,7	24,1	13,8	28,3	15,8	31,7	18,8
1914	22,6	13,9	¹⁾ 18,0	¹⁾ 19,6	23,8	14,0	27,6	19,9	31,1	17,9
1915	19,6	13,4	¹⁾ 11,3	¹⁾ 19,1	21,9	²⁾ 15,7	21,0	22,0	30,5	20,4
1916	19,2	13,2	¹⁾ 9,4	¹⁾ 18,1	20,9	²⁾ 14,4	15,7	19,7	24,0	19,7
1917	18,7	13,8	¹⁾ 10,4	¹⁾ 18,6	17,8	²⁾ 14,4	14,4	20,8	19,5	19,2
1918	18,8	19,4	¹⁾ 12,1	¹⁾ 24,0	17,7	²⁾ 17,6	14,3	18,8	³⁾ 17,9	³⁾ 32,3
1919	18,7	14,2	¹⁾ 12,4	¹⁾ 19,1	18,5	13,7	—	—	³⁾ 21,2	19,0

*) Ce tableau est extrait de l'Etude démographique de M. Knud Stouman: «Le Repeuplement de la France» (Genève, 1921), à l'exception des chiffres concernant la Suisse.

¹⁾ Chiffres concernant les 77 départements non envahis.

²⁾ Chiffres basés sur les décès civils et l'estimation de la population civile.

³⁾ Données provisoires, à l'exclusion des territoires envahis.

Tableau IV. **La fréquence des naissances et ses conditions selon la race.**

Groupes de districts	Périodes	Nais- sances pour 1000 habitants	Femmes en âge de fécondité pour 1000 habitants	Pro- portion des mariées	Fécon- dité légitime	Nais- sances légitimes pour 1000 habitants	Pro- portion des non- mariées	Fécon- dité illégitime	Nais- sances illé- gitimes pour 1000 habitants	
Suisse en tout	1891/1900	29,1	256	461	235	27,7	539	10	1,4	
	1901/1910	27,8	260	474	216	26,6	526	9	1,2	
Districts allemands	1891/1900	29,4	255	465	237	28,1	535	10	1,4	
	1901/1910	28,1	257	479	218	26,8	521	9	1,2	
» français	1891/1900	28,6	259	460	227	27,0	540	11	1,5	
	1901/1910	26,6	267	468	202	25,2	532	9	1,3	
» italiens	1891/1900	28,5	266	420	246	27,5	580	6	1,0	
	1901/1910	29,4	267	441	242	28,5	559	6	0,9	
» romanches	1891/1900	24,1	239	431	230	23,7	569	5	0,7	
	1901/1910	27,3	225	463	256	26,7	537	6	0,7	
» protestants	1891/1900	29,1	260	469	226	27,6	531	11	1,5	
	1901/1910	26,6	265	479	199	25,3	521	10	1,4	
» catholiques	1891/1900	29,2	249	445	254	28,1	555	8	1,1	
	1901/1910	30,6	249	465	250	28,9	535	7	0,9	
» industriels- protestants	allemands	1891/1900	29,6	275	464	219	28,0	536	11,6	1,7
		1901/1910	26,7	277	475	192	25,3	525	11	1,6
	français	1891/1900	27,6	285	438	208	26,0	562	10,1	1,6
		1901/1910	24,2	294	446	173	22,7	554	9	1,5
	romanches	1891/1900	23,1	277	384	215	22,9	616	3,4	0,6
		1901/1910	22,9	285	378	208	22,4	622	3	0,5
» industriels- catholiques	allemands	1891/1900	29,7	260	453	244	28,7	547	7,1	1,0
		1901/1910	30,6	262	474	237	29,4	526	8	1,1
	français	1891/1900	29,0	262	459	226	27,2	541	12,8	1,8
		1901/1910	26,9	272	468	200	25,5	532	10	1,4
	italiens	1891/1900	30,8	260	485	243	30,6	515	1,8	0,2
		1901/1910	30,2	271	466	233	29,4	534	5	0,7
» mixtes- protestants	allemands	1891/1900	29,0	234	484	247	28,0	516	9,1	1,1
		1901/1910	28,0	226	508	236	27,1	492	8	0,9
	français	1891/1900	28,4	231	518	226	27,0	482	11,5	1,3
		1901/1910	27,0	237	525	208	25,9	475	10	1,1
» mixtes- catholiques	allemands	1891/1900	29,4	245	454	258	28,7	546	5,3	0,7
		1901/1910	29,8	238	469	261	29,1	531	5	0,6
	français	1891/1900	31,6	239	437	285	29,8	563	13	1,7
		1901/1910	31,7	238	453	282	30,4	547	9	1,2
	italiens	1891/1900	29,2	270	426	245	28,2	574	7	1,1
		1901/1910	31,0	263	449	252	29,8	551	8	1,2
romanches	1891/1900	26,5	225	462	244	25,4	538	9,1	1,1	
	1901/1910	26,6	223	461	252	25,9	539	6	0,7	
» agricoles- protestants	allemands	1891/1900	30,3	218	503	264	28,9	497	12,1	1,3
		1901/1910	29,7	212	523	258	28,8	477	11	1,1
	français	1891/1900	27,1	218	532	225	26,1	468	10,3	1,1
		1901/1910	25,6	221	540	207	24,7	460	9	0,9
	romanches	1891/1900	25,1	245	491	204	24,5	509	4,5	0,6
		1901/1910	24,2	229	511	201	23,5	489	6	0,7
» agricoles- catholiques	allemands	1891/1900	28,0	226	428	281	27,2	572	7,2	0,9
		1901/1910	30,8	218	450	304	29,8	550	8	1,0
	français	1891/1900	30,9	231	450	284	29,5	550	10,5	1,3
		1901/1910	32,6	226	475	292	31,3	525	10	1,2
	italiens	1891/1900	24,7	261	559	254	23,8	641	5,2	0,9
		1901/1910	26,0	258	382	262	25,8	618	5	0,8
	romanches	1891/1900	24,1	231	423	238	23,3	577	5,2	0,7
		1901/1910	28,9	224	445	283	28,2	555	5	0,6

Tableau III.

Nombre annuel moyen d'enfants nés vivants pour 1000 femmes de 15 à 49 ans, par périodes décennales.

Pays	1876	1886	1896	1906
	à 1885	à 1895	à 1905	à 1915
Allemagne	153	146	141	117
Autriche	149	149	145	125
Belgique	132	120	114	91
Danemark	131	128	118	108
Espagne	—	140	—	130
France	98	89	85	75
Grande-Bretagne	135	118	104	89
Hongrie	172	173	156	142
Italie	148	149	139	131
Norvège	127	125	119	106
Pays-Bas	149	141	132	118
Portugal	—	125	122	—
Finlande	—	135	130	118
Suède	119	117	110	101
Suisse	117	108	109	93
Connecticut	85	80	83	90
Massachusetts	86	92	90	91
Michigan	90	90	70	89
Rhode Island	82	85	91	—
Nouvelle-Zélande	178	130	104	102

Tableau V.

Fécondité légitime pour chaque période décennale.

Cantons	Naissances légitimes pour 1000 femmes en âge de fécondité			
	1871 à 1880	1881 à 1890	1891 à 1900	1901 à 1910
Genève	168	143	137	115
Glaris	204	172	174	164
Zurich	223	198	205	172
Thurgovie	255	218	206	198
Appenzell Rh.-Ext.	248	239	208	206
Bâle-Ville	249	216	212	169
St-Gall	248	232	215	223
Vaud	236	224	218	192
Grisons	239	229	223	226
Schaffhouse	275	230	226	197
Neuchâtel	276	259	230	192
Suisse	260	237	235	216
Zoug	268	223	238	226
Tessin	251	243	245	243
Lucerne	297	227	249	251
Obwald	307	239	250	286
Argovie	272	237	251	238
Schwyz	287	244	259	250
Bâle-Campagne	308	275	260	231
Berne	287	274	271	245
Appenzell Rh.-Int.	287	257	273	280
Valais	283	279	280	280
Soleure	293	268	282	249
Nidwald	307	269	282	278
Fribourg	305	298	307	313
Uri	334	294	346	325
Proportion la plus faible	168	143	137	115
» » » forte	334	298	346	325
Relation entre les extrêmes	100 : 199	100 : 208	100 : 253	100 : 283